

Le Journal des Finances - Semaine du 14 août 2009



Il est de bon ton de se lamenter lorsqu'un salarié perd son emploi, mais il est bien plus désastreux de voir un entrepreneur disparaître

Les fardeaux s'empilent

Par **Charles Gave** *

(suite de la page une)

La réponse était que je n'avais pas une idée très précise des délais mais que nous nous rapprochions rapidement du bout de la piste, où il faut soit que la croissance accélére structurellement pour que le problème soit résolu, soit que l'avion se crashe (faillite et défaut de l'Etat sur sa dette), soit enfin que le pilote écrase les freins, et donc les dépenses de l'Etat, pour revenir à une situation plus saine. Quelque part, je souhaite profondément que les élites françaises réussissent enfin à prendre le problème à bras-le-corps, mais j'ai mes doutes. Car, après tout, je suis loin d'être le premier à avoir fait ce genre d'analyse (voir les rapports officiels, fais le rapport Rocard sur les retraites ou les rapports Camdessus ou Pébereau sur la dette, par exemple), et rien n'a jamais été fait. Il semble, qui plus est, que la crise actuelle soit utilisée par certains comme une merveilleuse occasion de continuer à ne rien faire.

Premier fardeau, loin d'être réglé ou même en voie de règlement : la note de notre système de protection sociale. Après tout, le déficit de notre chère, très chère Sécurité sera cette année d'au moins 20 milliards d'euros, et nous devons en être à la 22^e ou 23^e réforme de la Sécurité sur les trente dernières années, je ne sais plus très bien. En fait de réforme, les autorités ont toujours botté en touche ou repassé le ballon au gouvernement suivant, en espérant que c'est lui qui allait se faire massacrer. En fin de parcours, le coût de cette absence de décision retombe sur le coût du travail et sur les entreprises.

Deuxième fardeau : le service de la dette, que la croissance ininterrompue du secteur étatique et toutes ces tergiversations ont entraîné. C'est sur ce fardeau-là et sur lui seul que j'avais écrit mon précédent article, qui avait déjà donné bien du souci à certains lecteurs.

Troisième fardeau : toutes les dépenses que la crise actuelle a engendrées et toutes les recettes qui se sont envolées. Tout cela va ajouter à la dette de l'Etat, qui n'en avait pas vraiment besoin.

Mais il y a autre chose. De nombreux entrepreneurs sont laminés tous les jours par cette crise et par l'absence de crédit qu'elle a engendrée. Cela paraît peu important, mais, chaque fois qu'un entrepreneur plonge à l'occasion d'une tempête comme celle que nous venons de vivre, cela fait beaucoup plus qu'un chômeur non indemnisé de plus qui apparaît, c'est tout un futur qui disparaît avec lui. Futures recettes fiscales, futurs emplois, futures découvertes... Il est de bon ton de se lamenter lorsqu'un salarié perd son emploi, ce qui est en effet désastreux. Mais il est bien plus désastreux de voir un entrepreneur disparaître. Et le récent massacre va être lourd de conséquences à long terme.

Donc, et comme le disait Churchill, la situation est désespérée mais non sérieuse. Et c'est pourtant là que l'on retrouve un paradoxe bien français. Aucun de ces phénomènes n'est bien nouveau, et le propre des chefs d'entreprise et des entrepreneurs est de s'adapter à la réalité, quand bien même elle serait fort désagréable. Et donc cela fait des lustres que nombre d'entreprises françaises font tout ce qui est en leur pouvoir pour se protéger contre les dérives de l'Etat français. Pour ce faire, elles investissent autant qu'elles le peuvent à l'étranger et ne gardent en France que les activités de direction et de recherche-développement.

Est-ce là être mauvais citoyen ? Je n'en suis pas sûr. Couler avec le bateau est une bonne idée si l'on est le capitaine et que l'on a fait une grosse erreur de navigation. Pour le matelot de base, la question est beaucoup plus simple : s'il y a une chaloupe disponible, autant s'en servir pour filer tant qu'il est temps. C'est ce que font les entrepreneurs français, et on ne peut leur en vouloir.

C'est pour cela que je soutiens que les actions de ces sociétés sont moins dangereuses que les obligations d'Etat. Dans un cas, celui des sociétés, nous avons des entités dont les dirigeants font tout pour protéger leurs mandants. Dans l'autre, celui des obligations d'Etat, nous trouvons des dirigeants qui se refusent à toute décision difficile et qui mettent en danger à long terme ceux qui leur font confiance.

D'où ma préférence actuelle pour les actions.

* charlesgave@gmail.com